

COMITE DE QUARTIER JEAN JAURES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION #9

Lundi 25 septembre 2023

De 19h à 21h

Salle du 103, rue M. Arnoux

ETAT DES PRESENCES

PRESENTS

M. Emmanuel BECKER, M. Thibault D'HARCOURT, Mme Marie-Ange FAURE, M. Kévin GOARNISON, Mme Dominique GRANGER et M. Jérôme PEYROU, membres du Collège des habitants.

Mme Flore VAN der MALIERE, représentante des entrepreneurs du quartier.

M. Pascal HUREAU, Président du CQ, Mme Isabelle LEMÉE, Vice-présidente du CQ, M. Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public, M. Jean-Marc LAFONT, Directeur de l'espace Colucci.

Mme Camille GENCO, Directrice de la Démocratie participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie participative, M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité.

EXCUSES

Mme Anne-Charlotte GRÜNER, Représentante des commerçants du quartier.

Mme Ania BEZNIA, Mme Céline CHELTIEL, Mme Paule COHEN, Mme Eve DELFINER, M. Mihai DOBRIN et M. Philippe DUPRAZ, membres du Collège des habitants.

ABSENTS

M. Henri COLOMB, M. Guillaume DALLERY, Mme Dominique DYE, Mme Emilie ETOT, Mme Isabelle GIRAUD, Mme Marine LE LOUARN, M. Antoine LOPEZ, M. Missoum MEBAREK, M. Jean-Charles RAULT, Mme Anne-Sophie VALENTIN et Mme Catherine YAHIAOUI SAUREL, membres du Collège des habitants.

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation de la programmation à l'Espace Michel Colucci en présence de Jean-Marc LAFONT, directeur de l'Espace Colucci.
- II. Réflexion sur les remarques formulées par les Montrougiennes et les Montrougiens dans le cadre de la mise en place du Plan de mobilité en présence de Paul-André MOULY, Maire-Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.
- III. Retour sur le Grand Oral des Budgets participatifs.
- IV. Compte-rendu des commissions.
- V. Conclusion

PREAMBULE

Madame Isabelle LEMÉE et Monsieur Pascal HUREAU remercient les participants de leur présence et rappellent l'ordre du jour.

Le Pôle Démocratie participative se propose pour être secrétaire de séance.

I. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION A L'ESPACE COLUCCI

Rappel : Une consultation a été menée en novembre 2022 auprès de l'ensemble des Montrougiennes et des Montrougiens pour connaître les attentes et les besoins en termes d'animations sociales et culturelles sur la Ville.

Les résultats de cette consultation ont été présentés aux membres des Comités de quartier et ont permis à l'Espace Michel Colucci d'adapter sa programmation.

- Jean-Marc LAFONT, Directeur de l'Espace Colucci, présente la programmation du Centre d'animation sociale et culturelle. (Power Point en annexe)

L'espace Colucci en quelques chiffres c'est :

- 2300 visiteurs par semaine.
- 200 créneaux d'activités allant du baby danse à la gym douce.
- 23000 entrées au Ciné Racine à l'année.
- 5000 entrées de scolaires sur le temps scolaire.
- 350 personnes en cours individuel et 300 supplémentaires en collaboration avec l'association Numérique pour tous.
- 292 jeunes de 18 à 25 ans aidés par la mission locale qui s'est réinstallée dans les locaux de Colucci.
- 14 séances par semaine du samedi au mercredi au Ciné Montrouge avec 3 films différents chaque semaine dont 1 pour enfants.
- des ateliers parentalité pour les petits mais aussi pour les adolescents en difficultés avec leur famille
- aides pour séniors et ateliers jeux de société
- un café des femmes et prévention santé
- des spectacles en complément de l'offre au Beffroi.

II. REFLEXION SUR LES REMARQUES FORMULEES PAR LES MONTRUGIENNES ET LES MONTRUGIENS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DU PLAN MOBILITE

Rappel, ce plan a été élaboré par la Ville grâce :

- aux différentes études menées par le cabinet INGEROP.
- aux résultats des consultations menées auprès des Montrougiennes et Montrougiens.

- aux nombreux échanges avec les Comités de quartier.

Il est entré en vigueur dans chaque quartier cet été (excepté Montrouge Est, compte tenu des travaux en cours).

Pendant 6 mois, la Ville recueille toutes les remarques des habitants grâce à un formulaire dédié sur le site de la Ville. Les Comités de quartier sont invités à réagir aux dysfonctionnements signalés par les habitants afin d'identifier les améliorations souhaitables.

- Monsieur Paul-André MOULY, Maire-Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public rend compte des remontés des habitants.

III. RETOUR SUR LE GRAND ORAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS

La quatrième édition des Budgets Participatifs Montrougiens s'est ouverte le 20 mars 2023. Les porteurs de projet avaient jusqu'au 31 mai 2023 pour déposer leur projet. Durant l'été 2023 les services de la Ville ont analysé la recevabilité et la faisabilité des projets proposés. Puis le 12 septembre 2023, trois jurys composés de 8 membres maximum de chaque Comité de quartier pouvaient sélectionner 10 projets maximum par quartier lors du grand oral qui seront ensuite soumis au vote des Montrougiens.

JURY POUR LE GRAND ORAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS POUR LES QUARTIERS JEAN JAURES ET

PLEIN SUD :

- Mme Isabelle LEMÉE
- M. Pascal HUREAU

- Mme Isabelle GIRAUD
- M. Kévin GOARNISON
- M. Jérôme PEYROU
- M. Henri COLOMB
- M. Thibault D'HARCOURT

- Mme Marie-Sophie LESUEUR
- M. Maxime VETILLARD
- Mme Muriel DELEPIERRE
- Mme Violaine GOUARNE
- Mme Camille DE BENOIST
- Mme Colette MORIN
- M. Erik ZOLOTOUKHINE

- M. Stéphane BELLOCQ

Rappel :

6 projets ont été présentés pour le grand oral concernant les quartiers Jean Jaurès et Plein Sud :

- PLANCHER DE DANSE
- CLEAN UP
- AJOUT DE JEUX EXTERIEURS POUR LES 4/6 ANS AU PARC MESSIER
- PARKING SCOOTERS
- GRAINOTHEQUE
- VEGETALISATION CAMILLE PELLETAN

3 projets ont été retenus pour la phase de vote :

- PLANCHER DE DANSE
- JEUX EXTERIEURS PARC MESSIER
- GRAINOTHEQUE

Au total, et pour les 3 jurys, 11 projets seront soumis au vote durant le mois de novembre :

- AJOUT DE JEUX EXTERIEURS POUR LES 4/6 ANS AU PARC MESSIER
- DES TOITS VEGETALISES POUR MONTROUGE
- VEGETALISATION DE LA RUE CAMILLE PELLETAN
- GRAINOTHEQUE
- DES BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS ...
- PARC TOSCAN A FOND LA FÊTE
- PARKING 2 ROUES MOTORISES OU NON A MONTROUGE EST
- PARKING SCOOTER ET MOTO
- VOUS AVEZ DIT VELODROME BUFFALO
- DES RADARS SONORES
- PLANCHER DE DANSE

IV. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Pour rappel, le Comité de quartier est composé de 3 commissions :

- Animation et Solidarité
- Incivilités et Sécurité
- Mobilité.

Pas de retour lors de cette réunion concernant les commissions.

V. CONCLUSION

Le Pôle Démocratie Participative informe le Comité de quartier que :

- La prochaine réunion sera une plénière réunissant les 6 comités de quartier pour clôturer ce mandat.
- Le renouvellement des Comités de quartier se déroulera en janvier 2024 avec candidature en octobre 2023.

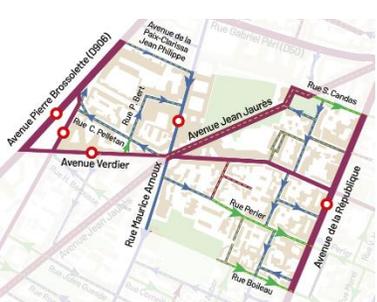
M. Pascal HUREAU et Mme Isabelle LEMÉE remercient les participants pour leur présence et mettent fin à la réunion à 21h.

Remarques générales

Vélo	Rue avec contresens cyclable à droite	Je m'étonne de voir dans certaines rues le contre sens vélo du mauvais côté de la chaussée comme dans la Rue Périer. Ce choix me paraît contre-intuitif tant du point de vue cycliste (circuler à gauche en contre sens est très dangereux, que se passe t-il lorsqu'un autre cycliste arrive en face ?) que du point de vue automobiliste (voir arriver des vélos du côté droit est très surprenant). Pour plus de cohérence et sécurité, ne vaudrait-il mieux pas généraliser le même positionnement du contre-sens à droite de la chaussée dans toute la ville ?
	Rue avec contresens cyclable à droite	J'ai observé des contresens cyclables situés à gauche de la chaussée. Cela me semble extrêmement dangereux pour deux raisons : 1. Cela va à l'encontre de la convention intégrée par tous (automobilistes et cyclistes) qui consiste à rouler à droite. Ainsi les automobilistes distraits vont naturellement serrer à droite et seront surpris de se retrouver nez-à-nez avec un vélo qui suivra les indications. Pour apaiser les circulations il me semble nécessaires pour les règles de circulations soient homogènes. 2. Cela amènera les vélos à changer de côté de circulation en cours d'itinéraire.
	Rue avec contresens cyclable à droite	L'entreprise s'est trompée dans certaines rues : le logo vélo doit être de l'autre côté (et pas au ras des portières...), puisque les cyclistes croisent les voitures à gauche, comme dans une rue à double-sens pour tous.
	Risque d'emportière	Bonjour, les pictos vélo marquant le contresens cyclable sont trop près des portières. C'est extrêmement dangereux pour un cycliste de longer les portières. Une portière ouverte subitement au passage d'un cycliste peut le faire chuter, et ça peut entraîner sa mort s'il tombe mal ou se fait ensuite écraser par un automobiliste. RESOLU
	Risque d'emportière	Changements très positifs bravo ! Cependant il faudrait ajouter des marquages au sol de pictogrammes vélo pour légitimer leur présence à contre sens, ainsi que les écartés du stationnement pour ne pas inciter à rouler trop prêt et éviter l'emportière. RESOLU
	Contresens cyclable	L'autorisation à contresens est pour moi une aberration. Je suis cycliste moi-même et automobiliste. J'ai la notion du danger. La grande majorité des cyclistes aujourd'hui se croient les rois de la Route. C'est normal de griller les feux , de prendre les sens interdits.
Panneaux	Hauteur des panneaux	A l'angle de la rue Victor Hugo et de l'avenue Verdier, en venant du nord, j'ai vu un panneau STOP perché à au moins 3 mètres de haut. Nous ne sommes plus au temps des diligences avec leurs cochers assis très haut. Au contraire, dans les voitures modernes le conducteur est assis proche du sol de la chaussée. Donc les panneaux à 3 m de haut sont difficilement visibles.
	Absence de panneaux	Je suis étonné de ne pas voir des panneaux sens interdits au début de chaque rue qui change de sens, par exemple au début de la rue Rabelais, rue Edgar Quinet côté bd Romain Rolland.... De plus les anciens panneaux sont encore présents et ou ne sont pas RESOLU
Circulation	Trafic de transit	J'ose espérer qu'en limitant la circulation de transit, vous n'allez pas entraver celle des habitants de Montrouge qui mettent déjà un certain temps pour se rendre sur les grands axes et qui n'ont pas la chance de travailler à proximité d'une gare et d'un métro...
	Sens unique	Montrouge est truffée de petites rues trop étroites pour supporter à la fois le double sens et le stationnement, occasionnant des manœuvres acrobatiques, des rétros cassés et autres. Le plan que vous proposez ne mentionne rien quant au stationnement, il est donc difficile de se prononcer. Le meilleur exemple dans les rues que j'emprunte quotidiennement, celle du 11 Novembre: vous maintenez le double sens, mais si le stationnement y est également maintenu, la voie restera une dangereuse.
	30km/h	J'ai remarqué que les voitures roulent plus vite les 30, de ce fait je trouve beaucoup plus dangereux pour les piétons. Il faut faire attention à ces véhicules rapides et les vélos silencieux en contre sens et sans respect de rien. Ils s'imaginent avoir tous les droits.



Paul Bert	Double sens	Cette petite portion de la rue devrait rester à double sens car elle évite des détours et donc de la circulation et de la pollution !
Cité rondellet	Voie privée	Je vous rappelle que la cite rondelet est une voie privée où vous ne pouvez imposer un sens de circulation. RÉSOLU
		La voie devrait être réservée aux riverains, piétons et vélos pour garantir la sécurité des enfants, adultes avec poussette, des usagers en général qui l'empruntent quotidiennement pour profiter de son calme. RÉSOLU
		Il est important pour la sécurité que, dans la cité Rondellet, il n'y ait que les véhicules des résidents qui puissent y circuler. RÉSOLU
		La diffusion du plan a généré une confusion chez les automobilistes qui se permettent d'avantages d'emprunter la cite rondellet. Cette situation donne lieu à des comportements dangereux avec des automobilistes agressifs, en raison de l'étroitesse de la rue, envers les piétons et les riverains. Je vous remercie par avance de bien vouloir faire un démenti dès que possible sur le site internet de la ville, le plan numérique ainsi que sur les supports de communications digitaux. RÉSOLU
		Nous venons de recevoir le nouveau plan de circulation pour notre quartier, le quartier Jean Jaurès. Il est indiqué pour notre voie, la Cité Rondellet: « axe ne faisant pas l'objet de modification de sens » ce qui est inexact. RÉSOLU
Bonjour, sur le nouveau plan de circulation, vous indiquez que la Cité Rondellet est accessible aux voitures. RÉSOLU		
Avenue Jean Jaurès	Signalétique	Je suis passé à pied dans l'avenue Jean Jaurès. Non seulement il y a une voie vélo sur le trottoir. Mais il y a aussi sur la route, une signalétique incompréhensible avec des vélos et des piétons ! Que signifie cela ? On peut à la fois être piéton, cycliste et automobiliste sur la route ?
	Vitesse/Bus	Mettre un radar, les automobilistes ne respectent pas les 30km/h et c'est très bruyant depuis que le bus passe rue M. Arnoux. C'était mieux l'arrêt sur l'av. J. Jaurès
	Vitesse	Sur l'av. J. Jaurès il sera bien de positionner des ralentisseurs jusqu'au métro 13 car les véhicules roulent bien trop vite et j'ai toujours peur pour mes enfants.
Rue Guillot	Ramassage des déchets	Depuis le nouveau sens de circulation, notre rue est beaucoup plus calme ce qui est très agréable. Cependant, les poubelles passent maintenant à 5h45 lundi mercredi vendredi, 6h15 mardi et 6h45 jeudi, soit tous les jours de la semaine, ce qui engendre énormément de nuisances sonores car nous sommes dans une petite rue avec des maisons et des chambres qui donnent directement sur la rue. Serait-il possible d'alterner le passage des éboueurs afin que nous puissions dormir au moins 3 matins sur 5 ?
Perrier	Sens de circulation	Les 2 portions de Perrier débouchent sur la République
	Contre sens cyclable	Cette rue est serrée et y mettre une voie vélo en sens contraire est criminel. Le vélo est en total danger et l'automobiliste dans une situation à risque surtout lorsque l'on tourne depuis la rue M. Arnoux



<p>Sylvine Candas</p> <p>/</p> <p>Louis Rolland</p>	<p>Sens de circulation</p>	<p>Afin de rejoindre notre habitation nous devons emprunter L. Roland et S. Candas depuis avenue Henry Ginoux</p>
		<p>Merci de laisser la rue Sylvine Candas en double sens. Je souhaite prendre cette rue à partir de la place du monument aux morts.</p>
		<p>Je souhaite toujours emprunter cette rue dans les 2 sens mais surtout de la place à la rue Marcelin Berthelot</p>
		<p>Les changements dans le quartier ont déjà beaucoup impacté les résidents de la rue Marcelin-Berthelot. Merci de continuer à laisser en double sens la rue Sylvie Candas</p>
		<p>L'inversion de la rue Sylvine Candas nous obligera à n'accéder à notre rue (passage du manège) que via l'avenue Jean Jaurès ce qui fait faire un gros détour et nous plonge potentiellement dans les bouchons réguliers de l'avenue de la république entre l'avenue Verdier et le carrefour de la mairie !</p>
		<p>Pour accéder à Marcelin Berthelot, la rue Louis Roland doit être est ouest afin d'aboutir sur le monument aux morts et ensuite Sylvine Candas.</p>
		<p>Le nouveau sens de la circulation rue Sylvie Candas ne permet plus d'accéder à la rue Marcelin Berthelot en venant de l'avenue de la république.</p>
		<p>Le plan de circulation crée une situation de blocage pour les résidents de la rue passage du Manège. Il y a plusieurs solutions possibles : laisser S. Candas en double sens, en supprimant 2 places au milieu pour se croiser + garder L.Rolland dans le sens actuel entre République et Ginoux. Ou sinon inverser M.Berthelot voire la mettre en double sens</p>
		<p>Cette rue, actuellement en double sens, devient à sens unique, de la place des Etats-Unis vers le monument aux morts. Ce qui est extrêmement gênant pour tous les habitants de la rue Marcelin Berthelot et du Passage du Manège, qui ne peuvent plus accéder à leur domicile depuis l'avenue de la République, sans faire un grand détour par l'av J. Jaurès. Et la place des Etats-Unis étant souvent barrée pendant l'année à l'occasion des festivités qui s'y déroulent, la rue Sylvine Candas n'est plus accessible..</p>
		<p>Ces changements de sens de circulation obligeraient les riverains du Pass. Du Manège à passer par le carrefour République /Gabriel Péri qui est très souvent encombré</p>
		<p>Pour accéder à la rue Marcelin Berthelot, il est indispensable que les rues L.Rolland et Sylvine Candas soient orientée dans le sens est ouest. La rue Marcelin Berthelot et nord sud. En changeant le sens de circulation de ces deux rues ça va devenir un enfer pour les riverains pour rentrer chez eux depuis la Porte d'Orléans et l'autoroute.</p>
		<p>Cette rue sert à accéder à Marcelin Berthelot depuis la N20. L'inverser rend l'accès aux riverains très très compliqué</p>
		<p>Il faut absolument pouvoir prendre la rue Sylvine Candas et Rolland pour pouvoir prendre la rue Marcelin Berthelot et rentrer chez nous sans faire un énorme tour.</p>
		<p>On doit pouvoir accéder à Sylvine Candas et Louis Rolland pour rejoindre Marcelin Berthelot</p>
		<p>Je souhaiterais que le sens de circulation soit prévue de l'avenue de la République vers la rue Berthelot et non l'inverse. Cela me permettrait d'accéder à mon domicile passage du manège depuis l'avenue de la République. Cela serait beaucoup plus difficile si la rue Sylvine Candas était dans l'autre sens.</p>
<p>En voiture je ne pourrai plus emprunter rue L.Rolland et S. Candas depuis la RN20 afin de rejoindre rue Marcelin Berthelot. Je signifie mon désaccord.</p>		
<p>Merci de permettre d'emprunter Louis Rolland et Sylvine Candas pour rejoindre depuis la N20 Marcelin Berthelot</p>		
<p>Habitant la rue Marcellin Berthelot, nous sommes déjà restreint par un sens unique, donc obligé de passer par le monument au mort, si vous nous interdisez l'accès par les rues Louis Rolland et Sylvine Candas, cela va devenir très compliqué pour tout les résidents de cette zone. Il faut nous laisser la possibilité d'emprunter Louis Rolland et Sylvine Candas, depuis la N20 afin de rejoindre Marcelin Berthelot svp. Merci d'avance</p>		
<p>On doit pouvoir emprunter l. Roland et s. Candas depuis la n20 afin de rejoindre Berthelot</p>		



Marcellin Berthelot	Sens de circulation	<p>Il faut absolument pouvoir prendre la rue Sylvine Candas et Roland pour pouvoir prendre la rue Marcelin Berthelot et rentrer chez nous sans faire un énorme tour.</p>
		<p>On doit pouvoir accéder à Sylvine Candas et Louis Rolland pour rejoindre Marcelin Berthelot</p>
		<p>Je souhaiterais que le sens de circulation soit prévu de l'avenue de la République vers la rue Berthelot et non l'inverse. Cela me permettrait d'accéder à mon domicile passage du manège depuis l'avenue de la République.</p>
		<p>Habitant 28 rue Marcelin Berthelot, en voiture je ne pourrais plus emprunter rue Louis Rolland et rue Sylvine Candas depuis la RN20 afin de rejoindre rue Marcelin Berthelot. Je signifie mon désaccord.</p>
		<p>Merci de permettre d'emprunter Louis Rolland et Sylvine Candas pour rejoindre Marcelin Berthelot depuis la N20</p>
		<p>Habitant la rue Marcellin Berthelot, nous sommes déjà restreints par un sens unique, donc obligé de passer par le monument au mort, si vous nous interdisez l'accès par les rues Louis Rolland et Sylvine Candas, cela va devenir très compliqué pour tout les résidents de cette zone. Il faut nous laisser la possibilité d'emprunter Louis Rolland et Sylvine Candas, depuis la N20 afin de rejoindre Marcelin Berthelot</p>
Villa des Fleurs	Stationnement	<p>On doit pouvoir emprunter l. Roland et s. Candas depuis la n20 afin de rejoindre Marcelin Berthelot</p>
		<p>J'habite une maison Villa des Fleurs depuis 8 ans et ma plus grande crainte a toujours été qu'un incendie se déclare dans l'une des habitations et que les pompiers ne puissent pas intervenir faute d'accès. En effet, un certain nombre d'habitants garent leur véhicule dans la villa, nous obligeant à systématiquement grimper sur le trottoir pour circuler en voiture et rendant l'accès d'un camion pompier très difficile voire impossible par moment. Je me demandais si Monsieur le Maire pourrait étudier cette question de reprendre la gestion la rue de la Villa des Fleurs avec une interdiction de stationner afin de garantir l'accès par des services d'urgence</p>

L'ESPACE MICHEL COLUCCI



L'ESPACE MICHEL COLUCCI



PROPOSER DES ACTIVITÉS DE LOISIRS, ARTISTIQUES ET CULTURELLES

De 3 ans à 99 ans tout au long de l'année
(hors période de vacances scolaires)

Bien-être et santé (yoga, gym douce, fitness, relaxation...),
jeux de stratégie, danses, musiques, langues, ateliers
d'arts, théâtre, street art, manga, stages de Tai chi chuan,
cirque, couture, histoire de l'art, qi gong, codage web, 3D...
Ateliers jeux pour séniors et ateliers ludiques en famille

L'ESPACE MICHEL COLUCCI

GARANTIR UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE QUALITÉ

Ateliers de français, alphabétisation,
Accompagnement scolaire,
Ateliers de la parentalité,
Inclusion numérique,
Prévention santé...



L'ESPACE MICHEL COLUCCI



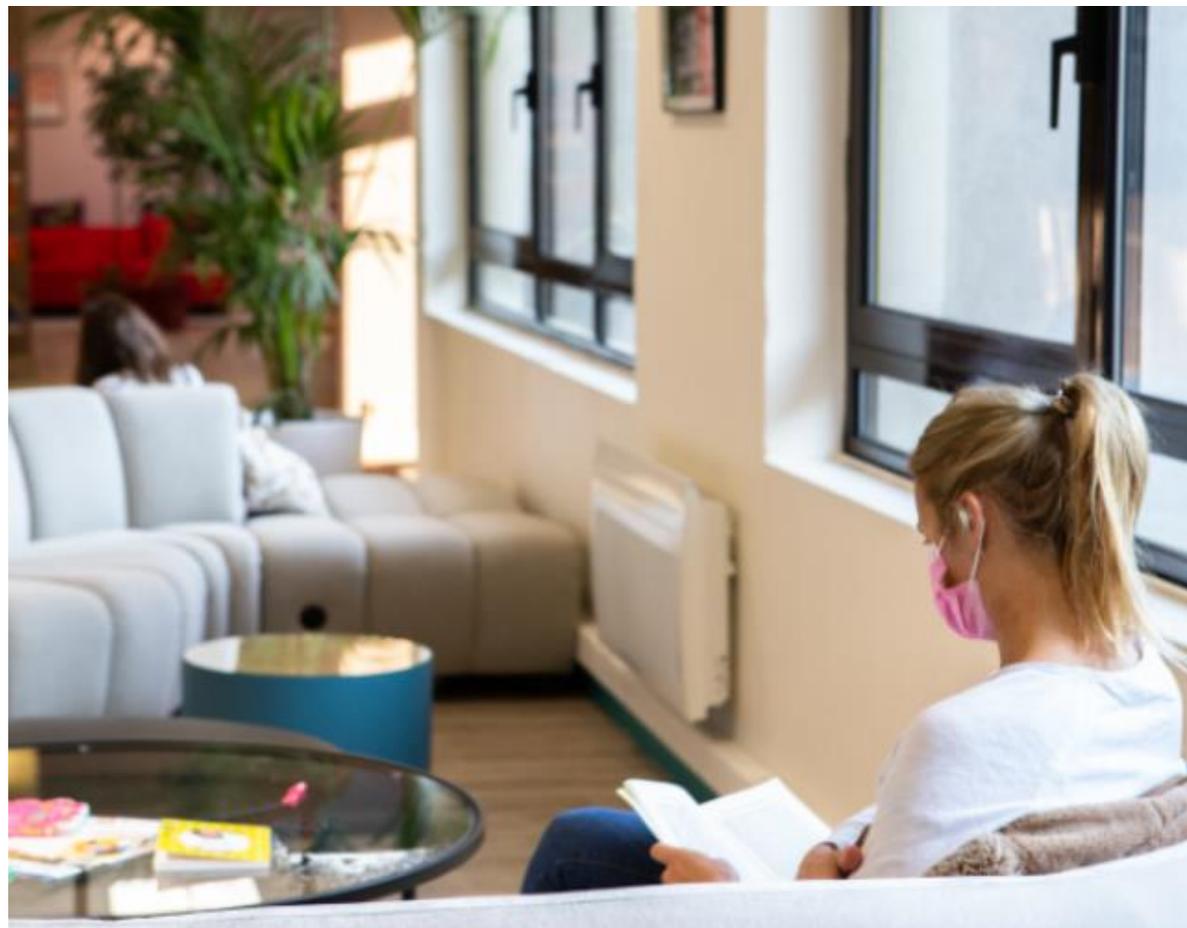
OFFRIR L'ACCÈS À UN CYBERESPACE ET FORMER AU NUMÉRIQUE

Faire des démarches en ligne
Cours d'initiation « Internet et informatique »
pour les débutants et pour les enfants (codage,
impression 3D, Musique Assistée par Ordinateur...)

L'ESPACE MICHEL COLUCCI

ACCUEILLIR LES PERMANENCES SOCIALES DES ASSOCIATIONS HÉBERGÉES

Permanences juridiques
Médiations familiales
Accompagnement vers l'emploi
Permanences Bien Vieillir
Mission locale



L'ESPACE MICHEL COLUCCI



ACCÈS AU CINÉ MONTROUGE : L'UNIQUE SALLE DE CINÉMA

Équipé en numérique – diffusion en 2D et 3D – version française et originale sous-titrée

Dispositif de l'Éducation Nationale « École et Cinéma », « Collège au Cinéma » et « Lycéens et Apprentis au cinéma »

Plateau scénique : une vingtaine de spectacles par saison (théâtre, concert, danse)

L'ESPACE MICHEL COLUCCI

Ciné Montrouge

23000 spectateurs par an

- Films grand public et indépendants
- Films d'animation enfants

Ciné Montrouge

**155 places
dont 5 pour PMR**

Ciné Montrouge

**14 séances hebdomadaires
3 films différents chaque semaine**

Ciné Montrouge

**Labellisé Art et essai
(VO/VF) et jeune public**

